

[Communiqués](#)

Air Canada ajuste ses perspectives en matière de capacité, compte tenu des coûts élevés du carburant

MONTRÉAL, le 16 mars /CNW Telbec/ - En raison des coûts du carburant qui demeurent élevés, Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle revoit à la baisse ses plans de croissance de la capacité communiqués précédemment pour l'ensemble du réseau en 2011.

Le 10 février dernier, la Société a indiqué que la capacité dans son réseau en 2011 serait de 5,5 % à 6,5 % supérieure à celle de 2010. Or, compte tenu de la hausse des prix du carburant, elle prévoit maintenant que cette croissance sera plutôt de l'ordre de 4,5 % à 5,5 % pour l'exercice 2011, et de 7,5 % à 8,0 % pour le premier trimestre de 2011, en légère baisse par rapport aux prévisions de 7,5 % à 8,5 % mentionnées dans son communiqué du 10 février 2011. Comme elle l'avait annoncé dans ce même communiqué, Air Canada prévoit toujours une augmentation de sa capacité intérieure pouvant aller jusqu'à 1,5 % pour l'exercice 2011, comparativement à l'exercice précédent.

La réduction de la capacité dans le réseau se répercutera surtout dans les trimestres restants de l'exercice et se traduira principalement par des mesures ayant une incidence minimale sur les clients, soit des diminutions de fréquences, des remplacements d'appareils par d'autres de plus petit gabarit ainsi que l'interruption des liaisons suivantes en date du 1^{er} mai 2011, qui ne sont plus rentables compte tenu de la hausse des prix du carburant : Ottawa-Thunder Bay, Ottawa-Washington Dulles, Montréal-Washington Dulles, Calgary-Chicago, Calgary-San Francisco et Calgary-London (Ontario). Les clients se verront proposer d'autres vols ou itinéraires.

Conformément à ce qu'elle a indiqué dans son communiqué du 10 février 2011, Air Canada prévoit toujours une baisse de ses CESMO, exclusion faite de la charge de carburant, pouvant aller jusqu'à 2,0 % pour 2011 par rapport à 2010, étant donné que la réduction de la croissance de la capacité devrait être principalement compensée par une appréciation du dollar canadien plus élevée que prévu. Pour le premier trimestre de 2011, la Société s'attend toujours à une diminution de 4,0 % à 5,0 % de ses CESMO, exclusion faite de la charge de carburant.

Air Canada a augmenté ses tarifs de base et les suppléments carburant dans les divers marchés au cas par cas et continuera de les ajuster en fonction de l'évolution des conditions, dont les prix du carburant. Elle ajustera également sa capacité, selon les besoins.

Au moment de définir ses perspectives, Air Canada a présumé que l'économie nord-américaine poursuivrait sa reprise en 2011. Air Canada a également présumé que le dollar canadien se négocierait en moyenne à 1,00 \$ CA pour 1,00 \$ US au premier trimestre de 2011 et que le cours du carburant s'établirait en moyenne à 0,76 \$ le litre pour le premier trimestre de 2011 et à 0,87 \$ le litre pour l'ensemble de 2011.

Le tableau qui suit résume les perspectives d'Air Canada en matière de SMO et de CESMO énoncées ci-dessus de même que les principales hypothèses afférentes pour le premier trimestre de 2011 et l'ensemble de 2011.

	Q1 2011 par rapport à Q1 2010	Exercice 2011 par rapport à l'exercice 2010
Perspectives actuelles		
Sièges-milles offerts (réseau)	Hausse de 7,5 % à 8,0 %	Hausse de 4,5 % à 5,5 %
Sièges-milles offerts (Canada)		Hausse allant jusqu'à 1,5 %
CESMO, exclusion faite de la charge de carburant	Baisse de 4,0 % à 5,0 %	Baisse allant jusqu'à 2 %
	Principales hypothèses - Q1 2011	Principales hypothèses - Exercice 2011
Principales hypothèses		
Dollar canadien par rapport au dollar américain	1,00	1,00
Prix du carburant en cents par litre (compte non tenu des couvertures carburant)	0,76 \$	0,87 \$
Économie nord-américaine	Poursuite de la reprise	Poursuite de la reprise

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et sur l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des consignes, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions

futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaire », « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier » et « estimer », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles qui sont énoncées aux présentes, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué et dans le rapport de gestion de 2010 d'Air Canada, à la section 18, Facteurs de risques. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements:

Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

